

Réunion du 3 avril 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai  
ent  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat  
ion(s) :

Monsieur Jean-Philippe MAURER ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST

Excusé(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Etienne BURGER

**N° CP/2017/130 - 71020 - Voirie communale**  
**Proposition d'attribution d'une subvention à la Commune de REIPERTSWILLER pour l'acquisition d'équipements annexes aux réseaux d'approvisionnement d'eau servant à la lutte contre l'incendie**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 5 760 € à la Commune de Reipertswiller selon le tableau annexé

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170403-lmc1108341-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 12/04/17